

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Direction de la Clientèle, du Parcours Patient, des Relations avec les Usagers
et de la Communication**

Protéger. Prévenir. Vacciner.

Le GHBS participe à la Semaine européenne de la vaccination

Thème 2026 : La vaccination des adolescents et des jeunes adultes



Prévention Protection Vaccination

L'objectif général de la **Semaine européenne de la vaccination (SEV)** est de promouvoir explicitement l'efficacité de la vaccination à tous les âges de la vie, en rappelant à la population que la vaccination est la meilleure des protections contre certaines maladies infectieuses. La SEV a été créée en 2005 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et se déroule aujourd'hui dans près de 200 pays dans le monde. En France, l'événement est coordonné au niveau national par le Ministère de la santé et Santé publique France et piloté en région par les Agences régionales de Santé (ARS). En région, la SEV est organisée avec l'implication des professionnels de santé et de nombreuses structures, dont les centres de vaccination. Cette semaine est un rendez-vous essentiel pour tous, professionnels de santé et citoyens, pour s'informer et vérifier son statut vaccinal.

Cette année, avec des couvertures vaccinales insuffisantes (HPV, méningocoques, rougeole, coqueluche...) et des politiques vaccinales mises en place récemment en milieu scolaire, la Semaine européenne de la vaccination 2026 met en avant **les adolescents et jeunes adultes**. Le calendrier vaccinal des 11-26 ans s'est enrichi ces dernières années, incluant désormais en plus des rappels (dTcaP), des vaccins élargis (HPV pour tous jusqu'à 26 ans, méningocoques ACWY jusqu'à 25 ans), ainsi que des rattrapages (hépatite B, ROR). Pourtant, trop d'adolescents restent non protégés, exposant la population à des risques évitables. Pour renforcer l'accès à ces vaccins, des campagnes nationales ciblent directement les collèges, comme celles contre le HPV depuis 2023, et les infections invasives à méningocoques depuis 2025. Face à la résurgence de maladies comme la rougeole, il est urgent de renforcer la vigilance et d'encourager les professionnels de santé à vérifier systématiquement le statut vaccinal des jeunes en consultation.

Une mobilisation accrue est indispensable : protéger les adolescents et jeunes adultes, c'est aussi limiter la circulation de maladies graves et préserver la santé de tous.

Vaccination contre Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite et Coqueluche

Des rappels de vaccin combiné (dTcaP) sont recommandés entre 11 et 13 ans et à 25 ans. Un rappel vaccinal contre la coqueluche est recommandé aux femmes enceintes à chaque grossesse, ainsi qu'à l'entourage proche du bébé à naître.

Vaccination contre les infections à méningocoques

La vaccination tétravalente conjuguée contre les méningocoques ACWY est recommandée chez tous les adolescents âgés de 11 à 14 ans, selon un schéma à une dose, indépendamment de leur statut vaccinal antérieur. Dans le cadre du rattrapage vaccinal, cette vaccination contre les méningocoques ACWY est également recommandée entre 15 et 24 ans révolus.

La vaccination contre le méningocoque B peut être proposée aux personnes de 15 à 24 ans révolus, avec un schéma de 2 à 3 doses.

Vaccination contre les Papillomavirus (HPV)

La vaccination contre les HPV est recommandée pour toutes les filles et pour tous les garçons âgés de 11 à 14 ans (rattrapage possible jusqu'à 26 ans pour tous), avec un schéma à 2 ou 3 doses selon l'âge.

Vaccination contre l'Hépatite B

La vaccination contre l'hépatite B est recommandée pour toutes les personnes non vaccinées et exposées à un risque accru de contamination. Cette vaccination est obligatoire pour certains étudiants (en santé notamment). Le schéma vaccinal comporte 2 ou 3 doses selon l'âge.

Vaccination contre Rougeole, Oreillons et Rubéole (ROR)

Toutes les personnes nées depuis 1980 doivent avoir reçu 2 doses de vaccin ROR, voire 3 doses si la vaccination a été initiée avant l'âge de 12 mois.

Vaccination contre la Varicelle

La vaccination contre la varicelle est recommandée à partir de 12 ans pour les personnes qui n'ont pas eu la varicelle, avec un schéma à 2 doses. En cas de doute, un contrôle sérologique (prise de sang) peut être réalisé.

Extension des compétences vaccinales

Les textes réglementaires d'application de l'article 33 de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2023 relatifs à l'extension des compétences vaccinales des professionnels de santé non-médecins ont été publiés en date du 8 août 2023 :

Ces textes permettent désormais, aux infirmiers et aux pharmaciens, quel que soit leur mode d'exercice, après formation préalable, de prescrire et d'administrer les vaccins mentionnés dans le calendrier et selon ses recommandations aux personnes âgées de 11 ans et plus (à l'exception de la prescription des vaccins vivants atténués aux personnes immunodéprimées).

Définition et sources

La couverture vaccinale correspond à la proportion de personnes vaccinées dans une population définie à un moment donné.

Sites de référence :

[Vaccination info-service](#)

[Santé publique France](#)

[Haute Autorité de santé](#)

Pour aller plus loin et en pratique

- Le site [Vaccination info-service](#) est un site de référence sur la vaccination pour le grand public et les professionnels de santé.
- Le **médecin traitant** reste un interlocuteur privilégié pour vos questions sur la vaccination.
- Pour faire le point sur vos vaccinations et vous vacciner, vous pouvez consulter au **Centre Public de Vaccination**.

Le Centre Public de Vaccination (CPV) au sein du GHBS a repris l'activité « vaccination des adultes » depuis le 1^{er} octobre 2020.

Ses missions sont de :

- améliorer la protection de la population contre les maladies à prévention vaccinale (selon les recommandations du calendrier vaccinal français)
- favoriser l'accès à la vaccination pour tous, avec des consultations gratuites sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h. Pour cela, tout patient peut contacter le service au 02 97 06 75 23.
- animer la politique vaccinale sur le territoire Morbihan Ouest, selon les recommandations nationales et régionales

Au programme de la SEV 2026

Le Centre Public de Vaccination participe à la Semaine européenne de la vaccination qui se déroulera du 27 avril au 3 mai.

Jeudi 30 avril

De 9h à 13h

Dans les locaux de la Mission locale, 9 bis place François Mitterand à Lorient

En partenariat avec la Mission locale de Lorient

L'équipe du Centre Public de Vaccination se tient à votre disposition pour :

- Vous informer
- Vous réaliser sur place les vaccins utiles

Merci d'apporter avec vous : une pièce d'identité et votre carnet de santé

Contact presse : Dr Solenne Aubrée : s.aubree@ghbs.bzh